GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIJF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec thuya et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
(plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-tige)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire épinette
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (a sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à pruche
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — — (pin rouge seul occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec épinette noire
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— (a pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Mélèzin
— (a mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze hybride)
(plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec gin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux
— — — — avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Chênaie avec résineux
Frênaie avec résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
Bouleaux
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplaies
Chênaies
Frênaies
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peupliers
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par trouée
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 %
⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE :
10 (ans)	0-20 (ans)
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne) : Groupe dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne : Groupe dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 90 et 120 ans. Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vision
Modérée	31 à 40 %	7
Forte	41 à 50 %	8
Sévère	51 % et plus	9

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ou 5 D 1 — Densification, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, densité, classe de densité, type group. d'essences, groupement d'essences

R C5 E6 D1 — classe de pente, classe d'âge, peuple de l'origine, origine, classe de hauteur, densité, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POLIN, THÉRAULT LEE
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 5
Unité de gestion — 34
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 1*
Mode de tenure ou de gestion — 2
Bloc d'aménagement — 69
Concessionnaire ou autres — 00 22*
Bassin hydrographique — 20
Bassin primaire — 803*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 322*
Municipalité — 24
Division de recensement — 360*
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 2043*
Région écologique — 3
Municipalité régionale de comté — M.R.C. 510 LE GRANIT

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 25 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-E-14	21-E-15		21-E-16
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-E-11	21-E-10		21-E-9
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-E-6	21-E-7		21-E-8

21 E/10 N.O.1

U.G.34 (Forêt privée)

Forêt privée : Les coupes totales ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes : 6 août 1987 - 7 juin 1991. L'année de la coupe totale, est celle de l'image T. M. utilisée.

Comptabilité for. : 9300-5528

À jour publique : avril 1992
À jour privée : 1992